

# A quoi servent nos redevances ?

O.D.E  
Office Départemental de l'Eau  
de la Martinique



L'Office Départemental de l'Eau

Martinique

**O.D.E**  
Office Départemental de l'Eau  
de la Martinique  
Tél. 0596 48 47 20  
Fax : 0596 63 23 67  
ode972@eaumartinique.fr  
7, Avenue Condorcet  
BP 32 97201 Fort de France Cedex



200L



## Calcul de la redevance

Exemple d'une famille martiniquaise de quatre personnes :  
deux adultes et deux enfants.

Une personne seule consomme en moyenne 165 litres par jour soit  
60 m<sup>3</sup> par an. Soit 60x4=240m<sup>3</sup> pour une famille de 4 personnes.

La famille paiera donc :  
240 m<sup>3</sup> x coût de la redevance =  
240 m<sup>3</sup> x 0.08€\* = 19.20 €/an

**soit 1.60€ par mois (dans le cadre de cet exemple)**  
pour contribuer à la préservation de notre environnement à tous et  
surtout à celui de nos enfants.

\*Coût moyen de la Martinique [www.eaumartinique.fr](http://www.eaumartinique.fr)

conception graphique : oasacom

# www.eaumartinique.fr

Decouvrez en détail nos différentes missions sur

La GESTION  
de la RESSOURCE  
et le SUIVI  
des MILIEUX

L'ASSISTANCE  
TECHNIQUE

La CONSCIENCE  
COLLECTIVE autour  
de l'EAU

Le SUIVI  
et la mise en oeuvre  
du SDAGE

Améliorer la connaissance et fédérer des actions autour de la ressource  
en eau, des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages, soit :

Notre Mission

Office Départemental de l'Eau  
de la Martinique

**O.D.E**



Le Schéma D'Aménagement  
et de Gestion des Eaux de  
la Martinique (SDAGE),  
Adopté en 2002, c'est un  
document de planification  
opposable au tiers qui définit  
des objectifs de reconquête  
et de valorisation de l'eau  
et des milieux  
martiniquais.